



Centre interdisciplinaire de recherche
en opérationnalisation du développement durable

BOURSE ÉTUDIANTE

DU CIRODD

**Aide à la rédaction de communications
écrites grand public**

JUIN 2024

Avec l'appui financier de

Québec 

Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture



Mission du CIRODD

Le CIRODD est un centre de recherche, développement et référence en opérationnalisation du développement durable dont la mission est d'accélérer la transformation de la société, afin de soutenir la transition socio-écologique par l'innovation durable et la transdisciplinarité.

Le CIRODD catalyse, éclaire, conseille, mobilise et accompagne les décideurs ainsi que les acteur.trice.s de la société dans des prises de décision basées sur les meilleures connaissances et pratiques scientifiques.

Le CIRODD est un regroupement stratégique issu du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT) et Société et culture (FRQSC).

Description de la bourse d'Aide à la rédaction de communications écrites grand public

« Les FRQ sont engagés dans le mouvement en faveur de la science ouverte avec l'objectif d'atteindre plus d'équité dans l'accès aux savoirs scientifiques et de contribuer à la littératie scientifique citoyenne. Selon la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte, «la science ouverte établit un nouveau paradigme qui intègre dans l'entreprise scientifique des pratiques de reproductibilité, de transparence, de partage et de collaboration résultant de l'ouverture accrue des contenus, des outils et des processus scientifiques.»¹

Dans une volonté de soutenir les démarches des FRQ ainsi qu'assurer un transfert plus efficace au grand public des résultats de recherche des membres, le CIRODD offre son soutien aux étudiant.es désirant publier des communications écrites traitant de sujets scientifiques dans des médias grand public. Vous souhaitez réagir de manière proactive aux enjeux d'actualité ? Cette bourse pourrait vous intéresser!

Par média grand public, le CIRODD entend toute publication non-savante (journal, revue et magazine d'intérêt public, spécialisé ou non) et toute plateforme de contenu numérique ou diffuseur. (Voir annexe).

Objectifs

- Encourager la diffusion des travaux de recherche des membres par voie de communication écrites grand public
- Favoriser le transfert des connaissances par la vulgarisation scientifique
- Augmenter la visibilité du CIRODD via des prises de position sur des enjeux d'actualité

¹ <https://frq.gouv.qc.ca/science-ouverte/>



Au moment d'élaborer son dossier l'étudiant.e devra démontrer que sa communication écrite permet l'avancement de connaissances en lien avec la programmation scientifique du CIRODD et que le media choisi permet de rejoindre son public cible choisi. Ainsi, les communications seront évaluées selon:

- **Pertinence de la communication en lien avec l'avancement de connaissances dans la programmation scientifique – 60%**
 - L'étudiant.e démontre une compréhension de la programmation scientifique du CIRODD;
 - Des liens entre la communication et la programmation scientifique sont explicités et sont pertinents.
- **Justification du choix de média et impact sur le public ciblé par la communication– 40%**
 - L'impact et l'envergure (*reach*) du média choisi sur le public cible est clairement énoncé ;
 - La communication est pertinente pour le public ciblé.

Montants admissibles

- Bourses de 500 \$ pour des propositions d'une communication impliquant **un.e chercheur.e membre régulier.ère du CIRODD**;
- Bourses de 800 \$ pour des propositions d'une communication impliquant au moins **deux chercheur.es membres régulier.ères du CIRODD**.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit.e à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat ou être stagiaire postdoctoral.e;
- Être sous la direction d'un.e chercheur.e **membre régulier.ère du CIRODD**;
- La communication doit s'inscrire dans les axes de recherche de la **programmation scientifique du CIRODD**;
- L'article soumis devra être signé conjointement par l'étudiant.e (premier auteur.trice) et par au moins un.e chercheur.e régulier.ère du CIRODD;
- Les communications résultant d'une collaboration entre deux **étudiant.es** (au moins un.e étudiante doit obligatoirement être membre du CIRODD) seront priorisées.
- Avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident.e permanent.e du Canada ou le statut d'étudiant.e étranger.ère détenant un permis d'études valide pour étudier au Québec.



Limitation des demandes

- Les étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux peuvent bénéficier de cette bourse **une fois pour l'année en cours** se terminant le 31 mars 2025.
- Un service de révision sera offert aux étudiant.es dont le dossier est retenu. L'équipe du CIRODD est formée d'une conseillère en communication, dont la formation journalistique pourra être mise au profit des candidatures retenues, afin que les communications puissent être relues et révisées avant d'être envoyées pour diffusion.

Procédure de dépôt

- Le CIRODD disposant d'un montant annuel pour le soutien financier de ses membres recevra les demandes en tout temps, selon le principe du premier arrivé, premier servi, et ce, jusqu'à épuisement des fonds ET jusqu'au 31 mars 2025
- Les demandes doivent être soumises par le biais du formulaire en ligne :
 - Formulaire de la bourse Aide à la rédaction de communications:
<https://form.jotform.com/241765360866263>
- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
 - Une lettre d'intérêt de l'étudiant.e en précisant en une (1) page :
 - Le type de communication dont il est question (p. ex. Lettre d'opinion, article, etc)
 - Un résumé de la communication ;
 - Le média ciblé*
 - Un résumé de l'impact et/ou l'envergure (*reach*) du média choisi ;
 - Une démonstration du potentiel de la communication à avancer la connaissance sur **les axes et thèmes de la programmation scientifique** du CIRODD;
 - Le **formulaire** dûment signé par un.e chercheur.e régulier.ère du CIRODD identifié.e comme co-auteur.trice de l'article ; <https://cirodd.org/0xpy9dRy/wp-content/uploads/2024/06/Formulaire-directeur-directrice-de-recherche.pdf>
 - L'échéancier pour la soumission.

***NB.** Il est du ressort de l'étudiant.e de contacter directement l'équipe de rédaction du média par courriel. On retrouve sur les sites de chaque média une section dédiée à la rédaction où sont listées les coordonnées des rédacteur.trices ou encore une adresse courriel générale.

****Un même pitch (à peu de choses près) peut être envoyé simultanément à plusieurs médias. La ressource « Comment rédiger un bon pitch » ci-bas vous aiguillera au sujet des façons d'adapter votre pitch en fonction du média désiré. Il nous fera plaisir de vous assister si vous avez des questions au sujet de la rédaction du pitch.**



Comment rédiger un bon pitch qui vous permettra d'être publié ?

Versement de la bourse

L'aide financière se fera en deux versements:

- 50% à l'annonce de l'acceptation de la demande;
- 50% à la suite de la soumission de la communication. Ce versement sera conditionnel à la **preuve de publication de la communication telle qu'elle figure dans la demande de bourse.**
- Les demandes de bourse seront traitées et répondues dans un délai de 30 jours ouvrables;
- Seuls les dossiers complets seront considérés.

Engagement du CIRODD envers l'équité, diversité et inclusion (ÉDI)

Le CIRODD souhaite jouer un rôle dans la réduction des barrières systémiques que rencontrent les personnes de groupes sous-représentés en recherche. Ainsi, nous :

- Offrons aux candidat.e.s pouvant en avoir besoin des mesures d'adaptation au cours du processus de rédaction de la demande. Nous répondrons aux besoins de candidat.e.s vivant avec des enjeux nécessitant une aide de notre part et ce, sans effet sur leur processus d'application;
- Prenons en compte les barrières à l'entrée systémiques (p. ex. : liées au genre, à l'origine, aux aptitudes, au statut, aux interruptions dans la carrière en raison de congés parentaux ou de maladie, etc.) ainsi que la reconnaissance de la spécificité de la recherche autochtone dans notre lecture des applications.



ANNEXE

Par média grand public, le CIRODD entend toute publication non-savante (journal, revue, et magazine d'intérêt public, spécialisé ou non) et toute plateforme de contenu numérique (blogue) ou diffuseur.

Sont donc incluses les revues professionnelles (p. ex. Les Affaires, Maclean's, Revue Gestion, The Economist), les revues d'intérêt général grand public ou d'information les journaux (p. ex.. L'Actualité, L'Obs, La Presse, Le Soleil, Le Devoir) et les revues populaires (p. ex. Reader's Digest, Elle Canada, Châtelaine).

Une **publication savante ou scientifique** est une publication dont tout contenu est révisé par des pairs examinateurs désignés par le comité éditorial de la publication et qui présente des résultats originaux de recherche.

Sont donc exclus les revues scientifiques à publication périodique ou *journals*. **Vous pouvez consulter la liste des publications savantes sur [Web of Science](#).**

